



<b>Objet</b>	Demande d'information supplémentaire sur l'augmentation de la circulation devant le vignoble Morou
Parc éolien de Saint-Cyprien	

Selon le dessin d'ingénierie civil préliminaire pour les routes (présenté en annexe) et les aires de travail, et suite à des consultations préliminaires avec des contracteurs d'expérience dans la construction de projet éolien, on estime que jusqu'à 3 200 camions de matières granulaires pourraient être nécessaires. Ceci représente 6 400 transports, ce traduisant en une moyenne de 64 transports par jour répartie sur les quatre principaux mois de construction.

Deux itinéraires possibles sont présentement envisagés. Selon le premier, les matières granulaires proviendront de la carrière Grégoire à Lacolle (voir la carte 1 présentée en annexe). KSE a déjà rencontré le propriétaire de la carrière St-Valentin et il est plus que probable en raison de la proximité de cette source de matériel, c'est-à-dire moins de 2,5 km, que le matériel y soit prélevé pour l'aménagement des chemins et base de grue.

Dans ce cas, aucun des camions de matières granulaires emprunteront le tronçon de la Route 221 devant le Vignoble Morou. Dans ce cas, les 1 600 transports associés aux 800 autres véhicules lourds nécessaires pour les autres activités de construction représenteraient en moyenne une augmentation de 16 passages par jour pendant les quatre principaux mois de constructions.

Les données de débit de circulation du ministère des Transport du Québec pour l'année 2012 indiquent que 10 600 véhicules empruntent quotidiennement la Route 221 entre l'autoroute 15 et la municipalité de Napierville alors que 3000 véhicules empruntent la route 221 entre le Chemin de la 4<sup>e</sup> ligne et la Municipalité de Lacolle. Ainsi, les 16 passages supplémentaires devant le vignoble Morou représentent une augmentation de la circulation de 0,2 % à 0,5%.

Selon le deuxième itinéraire possible, les matières granulaires proviendraient d'une des carrières à Saint-Jean-sur-Richelieu ou Saint-Jaques-le-Mineur (voir la carte 2 présentée en annexe). Dans ce cas, l'ensemble des transports pour la construction du projet, incluant les camions des matières granulaires, emprunteront la Route 221 devant le Vignoble Morou. Les 8 000 passages supplémentaires représentent une augmentation quotidienne de la circulation de 0,7 % à 2,7 %.

Il importe de noter qu'il est possible que des camions vides quittent l'aire de construction par le rang Double, réduisant ainsi de moitié le nombre de passage devant le Vignoble Morou.

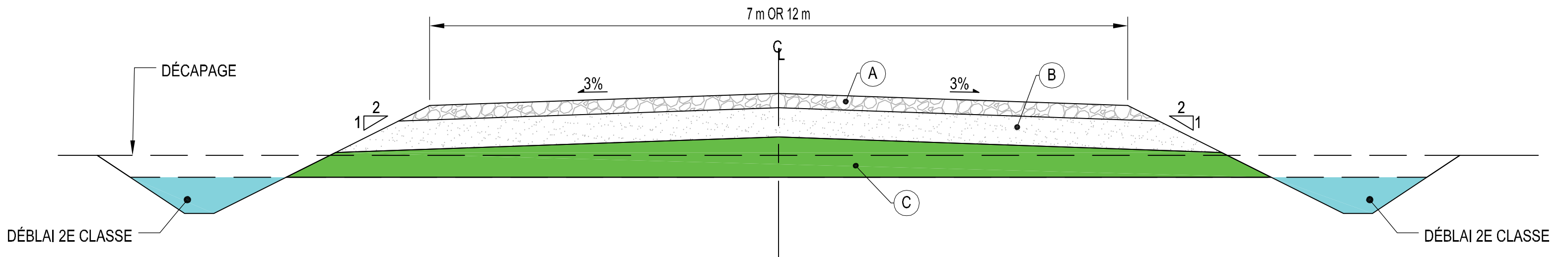
De plus, EDK rappelle que ces activités auront lieu principalement les jours de semaine, et de façon générale, entre les heures de 7h et 19h. Aucune activité de construction n'est prévue les jours de fin de semaine, alors que les activités récréotouristique sont plus importantes.

Tel que démontré, la provenance des matières granulaires peut influencer le taux d'augmentation de circulation devant les vignobles de la région, sur la Route 221.

PRÉLIMINAIRE

LEGEND :

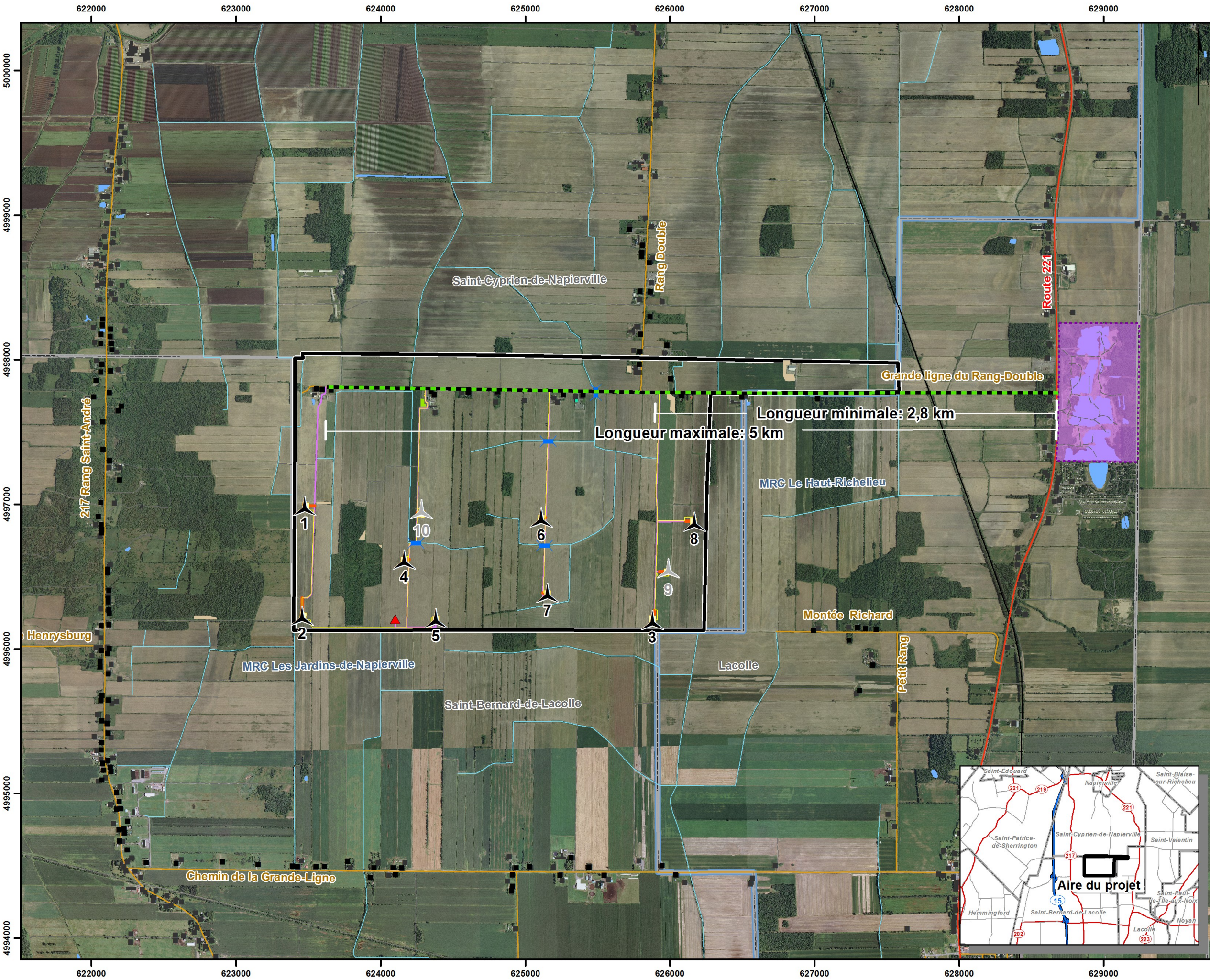
- (A) MG-56, 250 mm THICK
- (B) MG-112, 500 mm THICK
- (C) NATURAL TILL DEPOSIT



\* REINFORCEMENT (GEOTEXTILE AND / OR GEOGRID)  
MAY BE REQUIRED

TYPICAL SECTION

N.T.S.



**Légende**

**Éléments du projet**

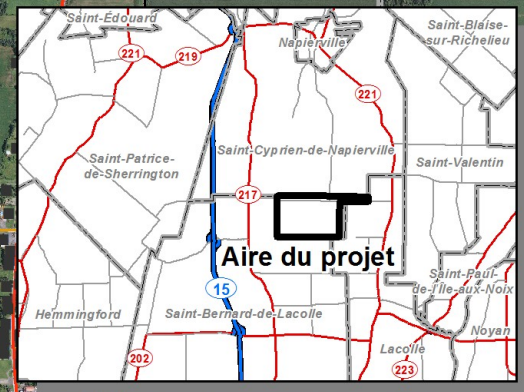
- Aire d'étude
- Configuration modifiée des éoliennes
- Position de réserve
- Mât de mesure de vent
- Traverse de cours d'eau
- Bâtiment de service
- Poste de départ
- Entreposage de terre à long terme
- Emprise d'éolienne
- Réseau collecteur

**Chemin d'accès en période d'exploitation**

- Chemin d'accès réaménagé
- Nouveau chemin d'accès
- Trajet des camions lourds

**Autres éléments**

- Bâtiment
- Route Régionale
- Route locale
- Chemin agricole privé
- Chemin de fer
- Cours d'eau
- Plan d'eau
- Boisé
- Carrière près du Projet (Route 221)
- Limite de municipalité
- Limite de MRC



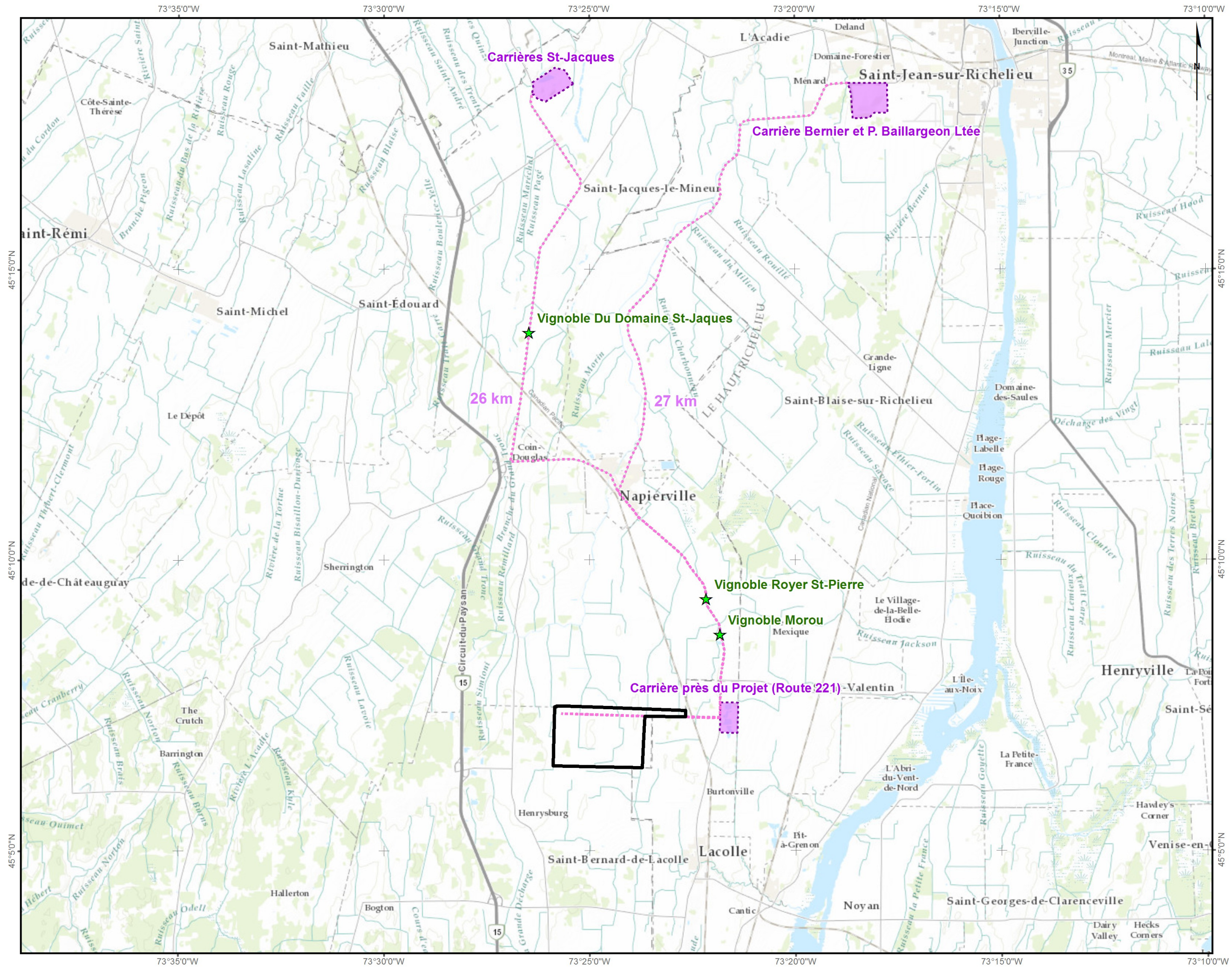
*Projet de parc éolien de Saint-Cyprien*

**CARTE 1  
LOCALISATION DE LA CARRIÈRE  
SITUÉE À PROXIMITÉ DU PROJET**





DNV-GL


800152-015-190521-01-MR  
21 mai 2015

Projection: UTM Zone 18, NAD83  
Sources: CanVec, Industrie Canada, Géobase and MRNF  
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, ministre des Ressources naturelles  
© Gouvernement du Québec, 2015, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Québec  
Tous droits réservés



**Légende**

-  Aire d'étude
-  Vignoble
-  Circulation des camions lourds prévue
-  Carrière



**Énergies durables  
Kahnawà:ke**

*Projet de parc  
éolien de Saint-Cyprien*

**CARTE 2  
ITINÉRAIRES POSSIBLES  
TRANSPORT DE MATIÈRES GRANULAIRES**

800150-100521-01-NT  
21 mai 2015

Projection: UTM Zone 18, NAD83  
Sources: CanVec, Industrie Canada, Géobase and MRNF  
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, ministre des Ressources naturelles  
© Gouvernement du Québec, 2015, Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Géobase  
Tous droits réservés